

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Don du sang Question écrite n° 49835

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur la necessite d'encourager le don du sang. Les reserves de sang des etablissements de transfusion sanguine sont insuffisantes alors que les besoins en sang quotidiens sont importants. Les responsables des etablissements de transfusion ont revele qu'ils manquaient plus specifiquement de plaquettes sanguines. Aujourd'hui, la transfusion sanguine a fait d'enormes progres puisqu'on ne transfuse plus aux malades que les composants dont ils ont besoin. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour assurer la securite des transfusions sanguines, pour encourager le don du sang, et le retablissement de la distinction qui etait decernee aux donneurs de sang benevoles totalisant cent dons.

Données clés

Auteur : M. Hunault Michel Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 49835

Rubrique: Sang

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1492